



RAPPORT ANNUEL 2016-2017

I. BILAN DE L'ÉTABLISSEMENT

I.1 PRÉSENTATION DE L'ÉTABLISSEMENT

L'école Jacques-De Chambly est une école primaire de quartier, ouverte à l'automne 1967, et desservant des familles résidant dans les municipalités de Chambly et de Carignan. En 2016-2017, elle a accueilli 321 élèves répartis dans 15 classes : deux au préscolaire, cinq au 1^{er} cycle, quatre au 2^e cycle et quatre au 3^e cycle. Les services éducatifs sont assurés par 15 titulaires, cinq spécialistes et deux orthopédagogues. Plusieurs élèves bénéficient des services d'orthophonie, de psychoéducation, de psychologie, de soutien aux élèves handicapés et d'éducation spécialisée. Des services de santé et de travail social sont offerts de façon ponctuelle en collaboration avec le CLSC. Le personnel administratif est formé d'une direction et d'une secrétaire d'école. La conciergerie est assurée par deux employés relevant d'un fournisseur externe pour l'entretien ménager.

Le service de garde accueille 147 élèves. Une technicienne en assume la responsabilité. Son équipe comprend sept éducatrices, et un surveillant à l'accueil. Des services de surveillance sont également assurés auprès des élèves qui dînent à l'école. Un traiteur fournit des repas aux élèves qui le désirent.

L'école met en œuvre le programme *En forme et en santé* ainsi que les activités *Les As de la cour* et *Jeunes leaders*. De plus, l'école est certifiée *École Verte Brundtland* et met l'emphase sur l'activité physique. Également, des activités parascolaires sont aussi offertes principalement par le *Club Récré-Action*, *Le Piano enchanté* et *Nicola's book corner*.

Une proportion importante de nos élèves provient de familles plus défavorisées. Aussi, l'organisme *J'ai faim tous les jours* offre des repas gratuits à une dizaine d'élèves et des bons pour l'achat de collations alors que le *Club Optimiste* a offert cette année une dizaine de sacs à dos incluant des effets scolaires. Au besoin, le conseil d'établissement vient en aide aux familles qui éprouvent des difficultés financières. À cette fin, un montant provenant des campagnes de financement est dévoué aux familles pour payer les frais scolaires afférents le cas échéant.

Le code de vie permet de maintenir un climat de travail stimulant et un milieu de vie épanouissant et sécurisant. Il a été mis à jour en 2016-2017 pour rester harmonisé au plan de lutte à l'intimidation et à la violence de l'école. L'application du code de vie est assurée par tous les intervenants de l'école.



Aussi, en 2016-2017, un comité de travail a effectué une réflexion quant à la possibilité d'implanter dans l'avenir un modèle bonifiant le temps d'enseignement de l'anglais langue seconde

Enfin, l'année scolaire 2016-2017 a débuté avec la présence en intérimaire de la direction d'école. La situation intérimaire s'est terminée en janvier 2017.

I.2 RESSOURCES ALLOUÉES ET DÉCISIONS BUDGÉTAIRES

Malgré les compressions budgétaires des dernières années, l'école est en équilibre budgétaire dans son budget de fonctionnement. Les décisions ont été prises pour mettre en place les moyens prévus à la convention de gestion et de réussite éducative. Les principales décisions budgétaires en 2016-2017 ont porté sur :

- Ajouts de service en éducation spécialisée (But 4.1);
- Achats de livres et de matériel informatique afin que l'école puisse bénéficier des allocations ministérielles prévues.

L'installation de projecteurs interactifs est complétée dans l'école et nous avons déployé des tablettes numériques qui serviront à développer différentes méthodes pédagogiques dans les prochaines années. Aussi, l'école a fait l'achat de livres numérique et d'un poste d'écoute multiple afin de permettre la mise en place de projet d'éveil à la lecture au 1^{er} cycle particulièrement.

La campagne de financement (stationnement Bières et Saveurs) a permis de recueillir plus de 6 700 \$. Une partie de cette somme a été utilisée pour faire l'acquisition de matériel d'ergothérapie, des achats de livres et de jeux dans les classes, aider les familles à payer les frais scolaires et organiser des activités de valorisation et motivation pour les élèves. Aussi, avec le soutien du conseil d'établissement via le fonds à destination spéciale provenant de résiduels de campagnes de financement antérieures, l'école a pu faire : l'achat de guitares (et accessoires liés) pour l'enseignement de la musique au 3^e cycle, l'achat d'une trousse de développement en littérature mise à la disposition des titulaires et orthopédagogues, la bonification de l'inventaire de matériel de jeux pédagogiques au préscolaire, la mise en place du projet *Fleurir mon école* dans l'esprit de la mission des Écoles vertes Brundtland, la présentation d'un spectacle à caractère culturel offert à tous les élèves de l'école avec *Jeunesse musicale Canada* ainsi que l'achat de kits de matériel de manipulation pour la didactique des mathématiques disponibles pour tous les titulaires de l'école. Toutes ces bonifications ont fait l'objet d'analyses exhaustives par l'équipe-école, et le conseil d'établissement, afin de les inscrire dans l'esprit d'un soutien à la réalisation du projet éducatif et de la convention de gestion et de réussite éducative de l'école.

Enfin, l'école a reçu une commandite du *Journal de Chambly* d'une valeur de 3 075\$. Cette somme a été amassée dans le cadre du *Grand Défi Pierre Lavoie* et l'équipe du *Journal de Chambly* avait choisi de parrainer l'école Jacques-De Chambly. L'entièreté de cette somme fut utilisée pour l'enrichissement de l'offre d'activités et de matériel utilisé en éducation physique ainsi que pour l'achat de vélos stationnaires disponibles pour toutes les classes.

I.3 LE PLAN DE RÉUSSITE ET LA CONVENTION DE GESTION ET DE RÉUSSITE ÉDUCATIVE: BILAN DE MISE EN ŒUVRE

La Convention de gestion et de réussite éducative n'est pas intégrée entièrement au Plan de réussite de l'école. Le Plan de réussite comporte un objectif qui n'est pas inclus dans la convention de gestion et de réussite éducative.

Brève description du projet éducatif

En 2013-2014, l'équipe de l'école Jacques-De Chambly a posé un regard nouveau sur son projet éducatif. Il s'articule autour de valeurs et d'orientations qui guident nos actions quotidiennes pour assurer la réussite de nos élèves. Deux orientations guident le choix de nos objectifs :

1. L'école vise le développement global de l'élève
2. L'école vise l'épanouissement de l'élève dans son environnement

Le projet éducatif complet est disponible sur le site de l'école.

<http://jacquesdechambly.csp.qc.ca/files/2010/04/Projet-éducatif-version-longue-2014-2019.pdf>

Convention de gestion et de réussite éducative

Les principaux objectifs de la convention de gestion et de réussite éducative ciblés en 2016-2017 étaient les six objectifs décrits ci-dessous.

Orientation du projet éducatif : L'école vise le développement global de l'élève

Objectif : Augmenter la réussite de nos élèves en mathématique

Cible :

- 98 % au 1^{er} cycle
- 92 % au 2^e cycle
- 96 % au 3^e cycle

Dans les moyens retenus pour atteindre notre cible, nous avons mis l'accent sur la première orientation du plan stratégique de la Commission scolaire : former, accompagner et superviser le personnel. Les conseillers pédagogiques ont offert un accompagnement sur le référentiel des stratégies d'enseignement de la mathématique. En suivi à la formation offerte en 2014-2015 aux enseignantes de la première année du 1^{er} cycle sur l'apprentissage du sens du nombre fondé sur la langue, nous avons déployé les tablettes numériques achetées l'an dernier pour une utilisation en classe et en groupe-besoin en orthopédagogie.

Taux de réussite obtenus :

- 1^{er} cycle : 98,0 %
- 2^e cycle : 94,2 %

3^e cycle : 89,2 % au sommaire
84 % à l'examen du MEES

Recommandations :

En 2017-2018, les enseignantes du premier cycle poursuivront l'enseignement des mathématiques en utilisant la méthode enseignée en première année: l'apprentissage du sens du nombre fondé sur la langue. Également, l'ensemble du personnel enseignant poursuivra son développement continu sur la base des pratiques efficaces et probantes en suivi à la formation reçue en 2015-2016 par les ressources éducatives de la commission scolaire.

L'orthopédagogie à raison d'une journée et demie par semaine sera offerte aux élèves en difficulté par groupe besoin à la suite d'une évaluation des élèves en septembre par l'orthopédagogue de façon à mieux cibler les interventions à faire en fonction du Modèle de réponse à l'intervention. Un deuxième local d'orthopédagogie sera encore disponible et nous avons fait l'achat de matériel de manipulation. L'achat d'applications pour l'usage des tablettes numériques en mathématique permettra de travailler le sens du nombre avec les élèves du premier cycle. Également, nous souhaitons poursuivre l'analyse des résultats des élèves sur une base régulière comme moyen de réflexion et d'amélioration.

Orientation du projet éducatif : L'école vise le développement global de l'élève

Objectif : Augmenter la réussite de nos élèves en lecture

Cible : 99 % au 1^{er} cycle
93 % au 2^e cycle
96 % au 3^e cycle

Dans les moyens retenus pour atteindre notre cible, nous avons mis l'accent sur la première orientation du plan stratégique de la Commission scolaire : former, accompagner et superviser le personnel. Les enseignants ont poursuivi le travail en fonction de la formation sur l'enseignement explicite et l'enseignement stratégique reçu l'année précédente.

La rééducation par groupes de besoin en orthopédagogie, les périodes quotidiennes de lecture, les périodes hebdomadaires de bibliothèque, l'aide pédagogique, l'utilisation de la littérature jeunesse dans les interventions pédagogiques, les sacs de lecture, l'enseignement explicite des stratégies de lecture et le jumelage sont des moyens que nous avons mis en place cette année et qui ont contribué à la réussite des élèves.

Taux de réussite obtenus : 1^{er} cycle : 98,0 %
2^e cycle : 92,1 % à l'examen du MEES
98,1 % au sommaire
3^e cycle : 95,0 % à l'examen du MEES
83,8 % au sommaire

Recommandations :

En 2017-2018, nous comptons maintenir les moyens en place et faire l'achat de nouveaux livres à la bibliothèque de l'école pour soutenir l'intérêt des élèves en lecture. Également, l'ensemble du personnel enseignant poursuivra son développement continu sur la base des pratiques efficaces et probantes en suivi à la formation reçue en 2015-2016 par les ressources éducatives de la commission scolaire. Également, nous souhaitons poursuivre l'analyse des résultats des élèves sur une base régulière comme moyen de réflexion et d'amélioration.

Orientation du projet éducatif : L'école vise le développement global de l'élève

Objectif : Augmenter la réussite de nos élèves en écriture

Cible : 99 % au 1^{er} cycle
 95 % au 2^e cycle à l'examen du MEES
 97 % au 3^e cycle à l'examen du MEES

La poursuite de l'enseignement explicite et l'enseignement stratégique, la rééducation par groupe besoin en orthopédagogie, le respect des stades de développement de l'écrit, les périodes quotidiennes d'écriture, l'utilisation d'un code d'autocorrection commun et l'aide pédagogique sont des moyens utilisés pour améliorer la réussite des élèves en écriture.

Taux de réussite obtenus : 1^{er} cycle : 98 %
 2^e cycle : 88,5 % à l'examen du MEES
 94,3 % au sommaire
 3^e cycle : 100,0 % à l'examen du MEES
 91,9 % au sommaire

Recommandations :

En 2017-2018, en plus de maintenir les moyens en place, nous poursuivrons avec l'enseignement de l'écriture cursive dès la 1^{re} année, avec une suite en 2^e année ainsi qu'en 3^e année. Également, l'ensemble du personnel enseignant poursuivra son développement continu sur la base des pratiques efficaces et probantes en suivi à la formation reçue en 2015-2016 par les ressources éducatives de la commission scolaire. Également, nous souhaitons poursuivre l'analyse des résultats des élèves sur une base régulière comme moyen de réflexion et d'amélioration.

Orientation du projet éducatif : L'école vise l'épanouissement de l'élève dans son environnement

Objectif : Augmenter le nombre d'élèves qui démontrent des comportements sains et sécuritaires

Cible: En juin 2017, maintenir un sentiment de sécurité supérieur à 92%

Dans les moyens retenus pour atteindre notre cible, nous avons favorisé les activités de prévention comme les *Jeunes leaders*, les *As de la cour*, les activités en classe portant sur le civisme, la violence et l'intimidation, les groupes sur l'affirmation de soi et les différents moyens prévus au plan de lutte à l'intimidation et à la violence.

Résultats obtenus : 98 % des élèves ont mentionné vivre des récréations positives et 85 % ont exprimé être conscient de moyens ou de personnes pour dénoncer des situations problématiques.

Comme que prévu à l'article 83.1 de la Loi sur l'instruction publique, les résultats du plan de lutte contre l'intimidation et la violence ont été évalués. Le plan de lutte a révisé en mai 2017 par la direction de l'école et un bilan a été présenté au personnel de l'école et au Conseil d'établissement.

Recommandations : En 2017-2018, la direction et la technicienne en éducation spécialisée rencontreront tous les élèves par niveau en octobre pour rappeler les différents éléments du code de vie et promouvoir le plan de lutte contre l'intimidation et la violence. Puisque l'objectif mesurable CSP est d'augmenter le pourcentage d'élèves qui se sentent en sécurité dans leur école, nous avons changé l'indicateur de réussite en optant pour un sondage réalisé auprès des élèves quant à leur sentiment de sécurité à l'école (périodes de récréation, connaissance du plan de lutte à la violence et l'intimidation de l'école) plutôt qu'un recensement des manquements au code de vie.

Les programmes de prévention *As de la cour* et *Jeunes leaders* seront reconduits avec la participation de l'éducatrice spécialisée de l'école.

Orientation du projet éducatif : L'école vise le développement global de l'élève

Objectif : Augmenter le temps de pratique de l'activité physique

Cible: Ajouter 30 minutes par groupe par semaine autre que le cours d'éducation physique.

Dans les moyens retenus pour atteindre notre cible, nous avons mis l'accent sur la deuxième orientation du plan stratégique de la Commission scolaire : susciter l'engagement et la responsabilisation du personnel à l'égard de la réussite des élèves.

À l'école Jacques-De Chambly, diverses activités sont mises en place pour favoriser le temps de pratique d'activités physiques : offre de service des activités parascolaires, midisportifs, club de course, tournoi de hockey, cross-country, promotion avec les fédérations sportives et organismes du milieu, Grand défi Pierre Lavoie, organisation de sorties à caractère sportif, marches aux environs de l'école, récréations animées par les *Jeunes leaders*, etc.

La programmation du Mois de l'éducation physique en mai 2017 a permis à tous les élèves de participer à des activités physiques. Le Club de course animé par des enseignantes a été fort actif, les élèves ayant même pris part à une course autour du bassin de Chambly.

Résultats obtenus : Tous les groupes ont ajouté un minimum de 30 minutes d'activités physiques pendant leur temps de classe en plus des activités organisées à l'extérieur de l'horaire.

Recommandations :

En 2017-2018, nous comptons maintenir la pratique d'activités physiques au quotidien et soutenir l'organisation du Mois de l'activité physique à l'école en mai prochain.

Orientation I : L'école vise le développement global de l'élève

Objectif : Augmenter le nombre d'activités en lien avec l'approche orientante

Cible : Proposer trois activités au 3^e cycle

Des activités ont été organisées en classe et les élèves ont accueilli le conférencier M. Stéphane Paradis de *Gustave et cie*.

Résultats obtenus : Tous les élèves du 3^e cycle ont participé à au moins deux activités en lien avec l'approche orientante.

Recommandations :

En 2017-2018, nous validerons pour retenir une nouvelle fois les services de M. Paradis qui est fort apprécié des élèves et inspirant pour leur parcours scolaire. Il offre une conférence différente en 5^e et 6^e année. Une demande de visite au Centre de formation professionnelle a été acheminée en début d'année et notre école aura la possibilité de réaliser l'activité en 2017-2018.

Plan de réussite

Le plan de réussite comporte un objectif qui n'est pas intégré à la convention de gestion et de réussite éducative, mais pour lequel l'ensemble du personnel et des élèves adhère.

Orientation: L'école vise l'épanouissement de l'élève dans son environnement

Objectif : Encourager l'élève à protéger l'environnement

Cible : 100 % des élèves sont actifs dans la protection de l'environnement

À l'école Jacques-De Chambly, la protection de l'environnement étant une priorité, diverses activités sont mises en place: récupération, nettoyage des plates-bandes, grand nettoyage de la cour d'école, boîte à lunch écologique, implication des élèves dans le compostage, sensibilisation en classe, etc. Ces projets et activités étaient pour réaliser notre mission en lien avec notre statut d'école verte Brundtland.

I.4 CONDITIONS FAVORABLES À LA RÉUSSITE

Durant l'année scolaire 2016-2017, le projet éducatif de l'école a de nouveau guidé l'ensemble des activités vécues à l'école Jacques-De Chambly. Citons quelques réalisations associées à la réussite de nos élèves :

- Ateliers d'habiletés sociales
- Spectacles de musique à Noël et à fin de l'année avec la chorale du *Piano enchanté*
- Plusieurs projets d'échanges entre classes ou niveaux
- Activités extrascolaires : hockey, chorale, club de course, danse, récré-o-gym, club de lecture en anglais, etc.
- Semaine des services de garde
- Activités de valorisation en lien avec le code de vie
- Compostage, récupération
- Projet des *As de la cour*
- Nombreuses activités éducatives complémentaires
- Ateliers sur l'estime de soi en collaboration avec le *Carrefour Familial du Richelieu*

I.5 CONCLUSION

Grâce à l'implication de l'ensemble de son personnel, l'école Jacques-De Chambly est une école de quartier qui joue un rôle déterminant dans la communauté. Les parents reconnaissent année après année l'accueil et l'ouverture des intervenants de l'école pour mieux les soutenir dans l'éducation de leurs enfants. De plus, la présence nombreuse des parents en classe pour s'impliquer ou assister à des activités offertes est un élément contribuant à la richesse collective de l'école. Il en fut de même lors des spectacles, de sorties, des activités extérieures tenues à l'école ou quand nous avons eu besoin de parents bénévoles.

Manifestement, les élèves ont développé un grand sens d'appartenance envers leur école, ils y sont heureux et vivent leur quotidien dans un climat agréable où le respect de l'autre

et le dépassement de soi sont encouragés et valorisés. Ceci est le résultat d'un travail d'équipe : enseignants, orthopédagogues, professionnels, éducatrices du service de garde, surveillantes des dîneurs, soutien administratif, concierge, bref, une équipe dynamique, dévouée et soucieuse de la réussite des élèves à tous les niveaux.

Pour l'année scolaire 2017-2018, plusieurs perspectives de développement se présentent, entre autres, une réflexion concernant le renouvellement du Code de vie, et sauront animer l'ensemble de l'école pour continuer à la faire rayonner dans sa communauté et servir la réussite et le développement des élèves qui lui sont confiés. Également, dès septembre 2017 l'école soulignera son cinquantième anniversaire et toute la communauté éducative pourra une nouvelle fois célébrer le milieu sain et bienveillant qu'est l'école Jacques-De Chambly.

Elle est sans aucun doute une école où il fait bon apprendre, socialiser, s'épanouir, persévérer, et ce, grâce à la contribution de tous aux orientations de notre projet éducatif.



Matthieu Solinas
Directeur de l'établissement

2. **BILAN ANNUEL DES ACTIVITÉS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ÉCOLE JACQUES-DE CHAMBLY – 2016-2017**

Le Conseil d'établissement est un forum décisionnel doté de pouvoirs importants qui a une influence directe sur la vie à l'école et sur le bien-être des enfants. En 2016-2017, il fut composé de cinq parents, de trois enseignants, d'un représentant du service de garde et du personnel de soutien de l'école. En plus de la tenue de l'Assemblée générale des parents en septembre visant à former le nouveau conseil, le Conseil d'établissement s'est réuni à sept reprises, une séance planifiée initialement ayant été annulée.

Parmi les dossiers qui ont fait l'objet d'information, de discussions, de propositions, de recommandations, d'adoptions ou d'approbations, mentionnons les éléments suivants :

- Règles de régie interne du Conseil d'établissement
- Convention de gestion et de réussite éducative
- Plan de lutte à la violence et à l'intimidation
- Gestion du budget annuel de fonctionnement du Conseil d'établissement
- Révision du budget de fonctionnement de l'école et prévision budgétaire pour la prochaine année
- Frais facturés aux parents pour l'année 2017-2018 (principes d'encadrement, cahiers d'exercices, reprographie, sorties éducatives, effets scolaires, etc.)
- Grille-matières 2017-2018
- Planification des activités éducatives complémentaires, des activités extrascolaires de l'école et des sorties du service de garde
- Mise en œuvre des services éducatifs complémentaires
- Règles de régie interne du service de garde
- Critères de sélection de la direction d'école
- Rentrée progressive au préscolaire
- Vie à l'école (ex. activités sportives et culturelles, activités de fin d'année, etc.)
- Campagne de financement annuelle
- Code de vie
- Utilisation du fonds à destination spéciale dans le cadre de l'appel de projets auprès du personnel enseignant
- Choix du traiteur scolaire
- Organisation d'une collecte de sang à l'automne 2016
- Anglais intensif

Points positifs et perspectives de développement

L'appui du Conseil d'établissement à la réalisation du Plan de réussite et de la Convention de gestion et de réussite éducative est remarquable. Le partenariat qui unit les membres, les parents, le personnel enseignant et de soutien ainsi que la direction permet de maintenir la réputation enviable de cet établissement. Lors des séances du conseil, les échanges ont été nombreux et constructifs, dans le respect des rôles de chacun. Les membres s'investissent personnellement pour faire avancer les dossiers en cours et les décisions sont prises en fonction des besoins et intérêts de notre clientèle scolaire. Nous visons prioritairement la réussite de tous les élèves.

En continuité, le Conseil d'établissement appuiera les intervenants de l'école en ciblant des moyens qui permettront la réalisation du Plan de réussite et notre Convention de gestion et de réussite éducative.

Philippe Desmarais
Président du conseil d'établissement

Matthieu Solinas
Directeur de l'établissement

Adopté le 6 juin 2017
No de résolution : CE 60-06-17